

CINETISMES n°3

*Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des
langues nationales*

*Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national
languages*

Coordination/ Editors

Harouna Dior
Oumarou EL-Farouk Hamza
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

**Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des langues nationales**

**Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national languages**

(VOLUME 1, N°3, 2024)



Coordination / Editors

Harouna Dior

Oumarou El-Farouk Hamza

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

Administration de *Cinétismes*

Executives Staff of the Journal

Directeur de publication

Dr (MC) Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire)

Rédactrice en chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	(Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte)
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	(Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie)
Dr (MC-HDR) Medjo Solange	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Manifi Maxime	(École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Mbarga François	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr Dior Harouna	(Université Cheikh Anta Diop-Dakar, Sénégal)
Dr Ngouloure Jean-Pierre	(Université Lyon 3/Toulouse, France)
Dr Ngodji Léopold	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
PLEG/Doct. Oumarou El-Farouk Hamza	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
M. Bradley Reike	(Université de Québec à Rimouski-Canada/UCAC)

Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Atenga Thomas	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Boutisane Outhman	(Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc)
Pr Diki-Kidiri Marcel	(Académie Africaine des Langues/ACALAN, France)
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Ewane Christiane Félicité	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Fandio Ndawouo Martine	(Université de Buea, Cameroun)
Pr Fotsing Mangoua Robert	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Gbaguidi Koffi Julien	(Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Pr Lemos Lindenberg Carolina	(Universidade Federal do Ceará-Brésil)
Pr Loum Daouda	(Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)
Pr Mondoue Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Monneret Philippe	(Sorbonne Université Lettres-Paris, France)
Pr Moupou Moise	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Mpoche Kizitus	(Cambridge-UK/Université de Douala, Cameroun)
Pr Noumssi Gérard Marie	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Pali Tchaa	(Université de Kara, Togo)
Pr Tandia Mouaffou J-J. Rousseau	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Tonye Alphonse Joseph	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)

Cinétismes, Vol.1 – n°3, février 2024

CINETISMES, Douala, Cameroun

3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/>

ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981

Comité de lecture

Dr (MC) Azérad Hugues	(Universités de Cambridge et Magdalene College, UK)
Dr (MC) Balga Jean Paul	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Ekorong Alain	(Universités Oregon-USA/ Douala, Cameroun)
Dr (MC) Essiene Jean-Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC-HDR) Fingoue Claude B.	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Fofack Erick Wilson	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (MC) Guemdjom Candice	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
Dr (MC) Kemayou Louis Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Kone Drissa	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Kra Kouakou Appoh Enoc	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Lucas de Valeria	(Université de Limoges, France)
Dr (MC) Mougande Ibrahim Aliloulay	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Mountap-Beme Yaya	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Njoh Kome Ferdinand	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Vessah Ngou Donald	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Razamany Guy	(Université de Mahajanga, Madagascar)
Dr (MC) Tami Yoba Guy Francis	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Tape Jean-Martial	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Tsofack Jean Benoît	(Université de Dschang/Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Abesso Zambo Edgard	(École normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Assipolo Laurain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Atangana Marie Renée	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Boayenak Bayo Alain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Bouelet Gérard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Djob Likana Édouard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Eloundou Mvondo Charles S.	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Hassimi Sambo	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Kamsu Amos	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Lobhe Bilebel Noé Serge	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Maah Rodolphe Prosper	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Ndongue Epangue Thimothée	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nkouandou Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nsangou Moustapha Moncher	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Sobseh Yenkong Emmanuel	(Université de Bamenda, Cameroun)
Dr (CC) Tchanga Roméo Damase Joël	(Université de Douala, Cameroun)

Présentation du numéro

Foreword

La revue *Cinétismes* (ISSN-L2791-2973/E-ISSN-2791-2981) est une revue internationale et pluridisciplinaire en accès libre dont les articles sont téléchargeables gratuitement sur son site web à l'adresse : <https://www.revue-cinetismes.com/>.

Sa vocation est de rapporter des publications originales sur le langage en rapport avec les domaines des humanités, qu'elles couvrent les lettres, les sciences humaines ou sociales, du moins une partie, ou qu'elles soient numériques. Bilingue, elle accepte des contributions d'expression anglaise et française. Bi-semestrielle, elle paraît deux fois par an, en février et en septembre, avec la possibilité d'avoir éventuellement des numéros spéciaux ou thématiques.

Le cinétisme est un concept de psychomécanique du langage, qui selon Gustave Guillaume procède d'un dynamisme de création naturellement présent dans l'esprit humain, lequel détermine sa capacité à concevoir des images plus ou moins achevées des faits de langage. Le cinétisme nous introduit ainsi par exemple à la connaissance profonde d'un objet, cet objet fut-il le temps.

Par le pluriel, *Cinétismes*, nous en ouvrons le champ des possibles, avec pour idéal de créer des ponts : 1. sur le plan disciplinaire entre les sciences du langage avec d'autres sciences connexes ; 2. sur le plan de la coopération Sud-Sud, entre les chercheurs du continent africain entre eux et entre eux avec ceux hors du continent dans le cadre d'une coopération Nord-Sud gagnant-gagnant; et 3. sur le plan du développement durable, pour donner une tribune d'expression, d'expérimentation et de visibilité des travaux scientifiques originaux et leurs résultats sur le Continent ou ailleurs, qu'il s'agisse d'autrices et d'auteurs confirmé.e.s ou de chercheuses et chercheurs débutant. *Cinétismes* rime donc avec émulation, mise en application, diffusion de la recherche et des savoirs locaux et coopération équilatérale. Les cinétismes matérialisent des trajectoires plurielles, scientifiques, humaines, de pensées.

L'organisation interne de la revue permet de satisfaire les normes du *peer- review* (évaluation par les pairs), ce qui lui permet de prétendre à un classement international. La revue est dotée de trois (03) instances :

1. le *Comité de Rédaction* qui définit la ligne éditoriale rassemble les compétences à la fois scientifiques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la revue et à l'application de la politique éditoriale, des règles de sélection et du rythme de publication. Il définit les sommaires, assure l'équilibre thématique de la revue, programme les numéros spéciaux thématiques.

2. Le *Secrétariat technique de rédaction* est directement rattaché au *Comité de Rédaction* et intégré à la communauté scientifique : il réceptionne et enregistre les contributions, organise les réunions des membres de la rédaction, assure les tâches matérielles de circulation des manuscrits pour les expertises, entretient les relations avec les auteurs, prépare les textes, vérifie les bibliographies, suit les étapes de fabrication, relit et corrige ;
3. le *Comité de Lecture* constitué en instance ou en permanence en fonction des thématiques traitées est composé d'universitaires et de chercheurs, d'experts multidisciplinaires intervenant comme lecteurs invités pour évaluer les articles avant publication. Accepté pour publication en l'état, accepté pour publication après révisions mineures, accepté pour publication après modifications majeures (y compris refonte du texte), refusé pour publication sont autant d'avis que peut émettre un expert, spécialiste reconnu d'un champ, après lecture critique d'un manuscrit. La nouveauté des résultats, l'intérêt de l'hypothèse, la qualité de la démonstration, la force de l'appareil critique, la clarté des illustrations sont autant de critères d'évaluation en faveur d'une publication. Comme pour toutes les revues à *Comité de Lecture* deux expertises par manuscrit, voire une troisième en cas d'avis contradictoire, souvent assuré anonymement, sont requises ;
4. le *Comité scientifique* est constitué d'experts reconnus au-delà de la caution scientifique qu'ils apportent à la discipline.

Ce troisième numéro spécial thématique s'organise autour de deux dossiers : un dossier réservé aux articles thématiques et un autre réservé aux articles hors thèmes (varia). Pour les dossiers d'articles, 08 contributions ont été retenues dont à 05 papiers thématiques et 04 hors thèmes. Parmi ces auteurs, on peut lire des jeunes plumes expertes, celles de deux doctorants à l'instance, ou encore des contributions, par ailleurs, qui sont le fruit des recherches d'auteurs confirmés.

Commençons par le dossier thématique.

- (1) **Tremblay Christian**, *Pour un cadre européen commun de référence pour les langues africaines*, invite la communauté scientifique africaine, prioritairement, à s'inspirer du Cadre européen commun de référence pour les langues au profit des langues nationales. De son avis, ce système, permettant la comparaison des compétences linguistiques entre individus relevant de différents systèmes éducatifs, pourrait aider à organiser d'enseignement des langues nationales selon une progression universellement lisible ; une telle organisation pourrait faciliter l'implémentation des systèmes de certification, et

ainsi favoriser les échanges d'élèves et d'étudiants, voire même enfin servir de base au recrutement par les multinationales/entreprises.

- (2) **Sall Moussa**, dans une seconde contribution (*Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale-Français du Sénégal*), propose un cadre d'analyse de la politique linguistique d'enseignement bilingue à l'école élémentaire au Sénégal. Il convoque prioritairement la notion d'acceptabilité comme dimension principale du cadre proposé. De l'avis de l'auteur, cette perspective peut être productive dans la mesure où l'acceptabilité de la politique linguistique d'enseignement bilingue est fonction des jugements des acteurs du système éducatif sur les caractéristiques intrinsèques de cette politique ainsi que des conditions de mise en œuvre.
- (3) **Mandou Ayiwouo Faty-Myriam** (*Représentation des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)*) met en lumière les expériences amères de la migration de la discrimination linguistique en milieu de travail à la faveur du contexte de la crise dite « anglophone » (2016) au Cameroun. L'autrice s'intéresse notamment à la situation critique des personnels anglophones sur lesquels elle met l'accent, en une approche sociale du bilinguisme au bout de laquelle elle relève les responsabilités et propose des alternatives.
- (4) **Sall Moussa**, dans sa contribution intitulée *Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue*, fixant ainsi le terme des contributions thématiques, pose la problématique de l'acquisition de la langue seconde (le français) par la langue première de l'apprenant (le saafi-saafi). Aussi, il analyse les opinions de ces maîtres par rapport à la langue d'enseignement de préférence, à l'utilisation des langues nationales à l'école élémentaire et à l'impact du bilinguisme Français- Langue nationale sur le niveau des élèves en français.
- (5) **Esther Amiemenomoh Michael et Attah Andrew Illah** s'intéressent à la langue Edo (ISO-639 bin), une langue nigériane minoritaire de statut et peu étudiée en recherche linguistique. À partir d'une approche descriptive, les auteurs expliquent la préfixation dans la dérivation des noms en Edo. Le Nigéria, étant un pays multilingue où les langues minoritaires sont en danger et souffrent d'une recherche et d'une promotion inadéquates, une étude morphologique de ce type apparaît cruciale pour améliorer la documentation et la préservation de cette langue.

Le dossier hors thématique ou Varia est constitué de 04 contributions.

- (6) **Fingoue Claude B.**, se basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, pour procéder à l'analyse heuristique du *Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022*. Cette étude productive le conduit à la signification de ce texte profonde, qu'il rend compte comme suit : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal est celle de se positionner déjà et légitimement comme

candidat aux prochaines présidentielles, malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

- (7) **Takam Omer**, nous ramenant à *Une analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka*, procède par une série de questionnements visant l'esthétique verbale (comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ?). Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image antagonique de deux entités : la caste des personnes influentes, gouvernants ou politiciens, et la caste du bas peuple qui entretiennent des liens ambigus.
- (8) **Njutapwoui Aboubakar Sidi** (*Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes résidant en France*) s'appuie sur le « scandale » autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun pour analyser les nouvelles modalités de participation sociopolitique des activistes de la diaspora. À partir d'une observation ethnographique, entre 2020 et 2021, il a collecté un important matériau empirique sur les pages *Facebook* et *YouTube* de deux activistes politiques résidant en France qu'il analyse et aboutit à des conclusions intéressantes de nature à faire avancer le débat sociopolitique sur la valeur fonctionnelle des cyber-activistes de la diaspora sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans leur pays d'origine.
- (9) **Abe Atangana Octave Thierry** et **Ebale Moneze Thierry Chandel** procèdent à une *Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun* à travers une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés. Cette approche a permis de mettre en évidence l'existence de conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle, lequel fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Le numéro se termine par l'argumentaire du prochain appel suivi des recommandations d'écriture aux auteurs et autrices. Ce numéro est à paraître au 1^{er} décembre 2024. Il s'intitule « **DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES. 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE** ». L'argumentaire, le profil des coordinateurs ainsi que celui du Comité de lecture sont donc accessibles à la fin de cet ouvrage. Quant au numéro Varia (hors thématique), il fait l'objet d'un appel permanent et la prochaine échéance est pour septembre 2024.

Pour toutes remarques, tous commentaires ou propositions éditoriales, n'hésitez pas à nous écrire à revuecinetismes@gmail.com.

La coordination

Sommaire

Contents

	Pages
Administration de/of <i>Cinétismes</i>	2
Présentation du numéro/Foreword	4
Contributions	9
Thematic Dossier thématique	10
Pour un cadre africain commun de référence pour les langues	
TREMBLAY Christian.....	11
Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale/Français du Sénégal	
SALL Moussa	29
Représentations des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)	
MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam.....	43
Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue	
SALL Moussa	59
La dérivation des noms par la préfixation en Edo (Iso-639 bin) : son emploi et sa signification	
MICHAEL Amiemenomoh Esther, ILLAH Andrew Attah.....	78
Varia Dossier Hors thématique	91
Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique	
FINGOUE Claude B.....	92
Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka	
TAKAM Omer.....	110
Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France	
NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi	127
Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun	143
ABE ATANGANA Octave Thierry	
EBALE MONEZE Thierry Chandel	143
Prochains Appels Next Calls	157
Version française : Du rayonnement des littératures africaines : 30 ans de création et de pensée.....	158
English Version : The global influence of African Literature: celebrating 30 years of creation and thought.....	162
Protocole de rédaction	166
Guidelines.....	168
Déjà parus / Published.....	170

VARIA

DOSSIER

CINETISMES

HORS THÉMATIQUE

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka

TAKAM Omer¹

Résumé

Ce poème du poète camerounais est une fustigation du comportement antipatriotique des figures emblématiques, politiques et dirigeantes de la société camerounaise. L'écrivain déplore la manipulation du peuple par une caste de personnes influentes qui leurrent le peuple par des promesses fallacieuses. Il dénonce leurs actes abominables qui s'inscrivent dans l'anéantissement du devenir de notre nation. L'on note de ce fait que le problème que souligne ce poème est celui de l'insincérité et de l'irresponsabilité de la classe dirigeante camerounaise. De cela dérivent les questions de recherche suivantes : comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ? Le langage utilisé par l'écrivain pour dépeindre l'image des entités textuelles est fait dans une esthétique verbale qui interpelle l'approche sémiostylistique, laquelle se fera suivant une orientation sémasiologique. Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image de deux entités dans le texte : d'une part, la caste des personnes influentes, des gouvernants, des politiciens, et, d'autres parts, la caste du bas peuple. La relation entre ces deux entités est caractérisée par la duperie de la masse par les grands qui les manipulent et les trompent, en les faisant adhérer à leurs projets, sans aucune perspective de lendemain. L'écrivain expose les exactions des hommes d'État, des personnes influentes, qui bernent le peuple par leurs mensonges, concevant des idéologies haineuses pour ruiner les fondements de l'État. Face à cette supercherie de la classe haute, le poète pose le peuple comme le véritable juge qui décidera du sort des constituants de cette classe. Le poème est finalement un appel à l'amour fraternel, la fraternité nationale, seul gage de l'unité et du développement de la nation camerounaise.

Mots clés : castes sociales, comportement antipatriotique, amour fraternel, sémiostylistique

¹ Docteur Ph.D de l'Université de Yaoundé 1 en sémiostylistique. Actuellement enseignant (Chargé de cours) au département de français, à l'université de Buea, au Cameroun. Courriel : omertakam@gmail.com, la stylistique constitue mon axe principal de recherche. Néanmoins, je fais des recherches également en analyse du discours. Je dispose de plusieurs articles publiés dont le plus récent porte sur « Une analyse stylistique du poème « Petit poème de minuit » de René Philombe, *revue Akofena*, 2023, N° 007, Vol 2, pp. 359-372.

Abstract

This poem is a condemnation of the antipatriotic behavior of emblematic, political and governing figures of the Cameroonian society. The writer laments the manipulation of the people by a caste of influential people who mislead the people by false promises which aim at keeping them in the poorness. The poet denounces the abominable acts of that caste which lie in the annihilation of the future of our nation. From there one takes note of the fact that the problem that rises the poem is that of the insincerity and the irresponsibility of the Cameroonian governing class. From there derive the following research questions: how is built the image of the two entities brought into opposition in the text? Under which view is revealed the image thus presented? In which way does the description of that image show an esthetic of verbal construction? It is due to the fact that the language used by the writer to describe the image of the two textual entities is done in a verbal esthetic that we have opted for the semiostylistic approach, in orienting the analysis through a semasiological order. It comes from the analysis that the poem delivers the image of two entities in the text: we have, on one part, the caste of influential persons, of ruling persons, of politicians, and, on other parts, the masses. The relationship between the two entities is characterized by the deception of the masses by the greats who manipulate them by causing them to adhere to their projects of no future. The writer exposes the exactions of statesmen, of influential persons, who deceive the people with their lies, by conceiving hating ideologies to break the roots of the State. Reacting with regard to that swindle of the higher class, the poet brings the people as the true judge who will decide of the fate of the constituent members of the latter. The poem is finally an appeal to brotherly love, the national brotherhood, the only pledge for unity and the development of the Cameroonian nation.

Keywords: ruling class, masses, antipatriotic behavior, brotherly love, semiostylistics

Introduction

Le poème « Quatrième fléchette » est une production de l'écrivain camerounais Louis Marie Pouka. Ce texte est issu de son recueil intitulé *œuvre poétique*. Écrit en janvier 1961, sa matérialisation survient au lendemain de l'accession à l'indépendance du Cameroun. Le texte est une adresse à une caste d'hommes politiques, de dirigeants, de figures emblématiques de la société camerounaise que le poète présente comme un groupuscule de personnes malfaisantes. L'on a comme affaire à des gouvernants, des personnes influentes, fort soucieux de leurs intérêts que de ceux du bas peuple qu'ils gouvernent. Soucieux de leur seul bien-être au détriment de l'épanouissement de tous, c'est cette insouciance au bien-être de la populace qu'ils maltraitent, malmènent, massacrent, qui a forcé le scripteur à faire acte de plume non pour les éveiller à une prise de conscience, mais pour les admonester des conséquences de leurs actes. Il se fait clair ainsi que se configurent ainsi dans le texte deux groupes de Camerounais : les régnants et les subissants. Les premiers, vêtus de pouvoir et d'autorité, les seconds, voués à la soumission et la végétation.

Œuvrer au déplaisir de sa population, travailler non pour servir, mais pour se servir, user des moyens forts pour contraindre le peuple à l'obéissance, au mutisme et à la résignation configurent l'actantialité du texte en deux camps antagonistes : le camp des gouvernants et celui des gouvernés. Ces camps sont la schématisation de deux axes asymétriques : l'axe du pouvoir,

de la domination, qui est celui des gouvernants, présenté sous l'image du bourreau, de l'opresseur, et l'axe de la faiblesse, qui est celui du peuple opprimé, dominé, sacrifié, marginalisé, présenté sous l'image de la victime. La caste régnante est décrite comme les bourreaux de leur propre peuple. On a affaire à deux composantes d'une même unité : le Cameroun, mais deux composantes dont l'une se fait le bourreau de l'autre. On est en présence d'une guerre intestine opposant un même peuple du même pays, caractérisée par la domination de la caste régnante, ceux qui ont le pouvoir de décision, qui tiennent les rênes de pouvoir, et le bas peuple, assujéti à l'obtempération. Le poème oppose le bas peuple camerounais réduit à la végétation à une caste régnante suffoquant d'aise.

Ce poème soulève le problème de la mal-gouvernance, de l'injuste répartition des richesses, en clair de l'égoïsme des gouvernants, de leur insouciance quant à la misère de la population, du délaissement du bas peuple par eux. Ce qui inspire la problématique suivante : comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle noter une esthétique de la construction verbale ? Nous posons comme hypothèses que le texte ferait observer une certaine construction de l'image des deux entités textuelles. La dichotomisation de l'image des deux entités textuelles consisterait à faire ressortir la cruauté des dirigeants envers le peuple. Les formes linguistiques employées pour caractériser ces images opposées feraient noter une esthétique de la construction verbale. Se décline dès lors l'objectif de ce travail, qui est la peinture de la mal-gouvernance que dénonce le poète, laquelle hypothèque l'épanouissement du peuple voué à la misère. L'objectif du poète est de prémunir les futurs dirigeants de notre pays du sort qui les attend s'ils gardent le comportement de ceux décrits dans le texte, qui sont exécrés et reniés par le bas peuple qui les juge et les sanctionne.

Les paradigmes convoqués et leur ordonnancement dans la chaîne syntagmatique alertent d'une certaine disposition des masses signifiantes qui est la marque d'un style d'expression, faisant appel à la stylistique. Morel et al. (1992 : 180) ne disent-ils d'ailleurs pas que « tout poème est, d'abord, et essentiellement, une mise en forme spécifique » ? La stylistique est une approche linguistique qui consiste à étudier un style d'écriture, à scruter comment est configurée une construction formelle ; mais également à examiner le fonctionnement du langage tel qu'implémenté par un écrivain. Partant, on peut comprendre pourquoi pour Calas et Charbonneau (2002 : 1) affirment que l'analyse stylistique d'un texte est « l'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain, non seulement à des fins communicatives, mais encore en vue de produire un effet esthétique ». Attendu que notre analyse s'inscrit dans une étude actancielle des groupes antagoniques qui configurent la composition du poème et organisent son sens, notre est alors sémiostylistique, laquelle consiste à « scruter le fonctionnement du langage dans son régime particulier mis en œuvre en art littéraire » (Georges Molinié, 1993 : 14). C'est une stylistique de la réception axée sur le récepteur, de la manière dont il perçoit et ressent l'art littéraire. L'analyse des signifiants linguistiques se fera au gré de la démarche sémasiologique, qui est une méthode d'analyse qui part des mots pour parvenir à l'éclosion de leur sens en texte. On analyse le mot pour déterminer son sens d'emploi en contexte. C'est justement ce qu'affirme Molinié (1986 : 25), pour qui on part « des mots pour retracer une organisation conceptuelle ». L'analyse sémasiologique de ce délaissement du peuple s'effectuera en deux axes : la description de l'image des deux entités textuelles et les figures descriptives de cet antagonisme.

1. La description de l'image des deux entités textuelles

Le poème met en opposition un bourreau et la victime. Deux actants qui sont la schématisation de deux images, de deux conceptions stéréotypées s'y rattachant. Ces deux êtres antithétiques sont configurés dans le texte. L'image que l'écrivain en donne assortit avec la désignation linguistique que nous avons convoquée pour les nommer et les distinguer. Ainsi l'opresseur et l'opprimé sont configurés à partir du symbolisme même de leur sémantisme. L'auteur leur assigne des images qui cadrent et avec leurs actes et avec leur sort.

1.1. La description de l'image de l'opresseur

Un oppresseur est celui qui asservit l'autre et n'aspire qu'à lui faire du mal. On a affaire dans le texte à un oppresseur qui ne se manifeste que dans le mal, si immergé dans le méfait qu'il fait office d'un bourreau. Sa référence se délivre à travers une forme d'adresse qui occulte son identité, ensuite par sa désignation linguistique et enfin par ses actes.

1.1.1. Une forme d'adresse particulière : l'apostrophe rhétorique

Le poème est adressé à un destinataire que le poète ne désigne pas nommément ni de manière explicite, non plus de manière identificatoire, mais de manière anonyme. Le destinataire est linguistiquement déterminé dans le texte par la forme linguistique y afférente, la forme allocutive « vous », telle qu'on peut le noter des vers un, six, douze, dix-neuf, vingt, vingt-huit et trente-et-un. Ce « vous » ne renvoie pas à celui de politesse, mais à la pluralité.

Or, dans le texte, il n'est point question d'un destinataire déterminé et clarifié. On a affaire à un destinataire diffus, indéterminé. La destination du message de l'écrivain est une adresse indirecte, indéfinie, imprécise, qui met en relief un procédé d'écriture : l'apostrophe rhétorique. Celle-ci est une forme d'adresse qui montre de l'écart, en ce sens que le locuteur s'adresse à une personne absente de la situation de communication. Il s'agit d'une pseudo interlocution, d'une entorse à la communication. Cette feinte allocutive a amené De Boissieu et Garagnon (1990 : 258) à reconnaître qu'« il y a simulation d'un dialogue avec un interlocuteur absent ou normalement étranger à la situation de dialogue ».

Le choix du poète de s'adresser au destinataire de son message par une forme de communication indirecte, feinte, masquée, laisse penser, compte tenu de la redoutabilité des entités en question, que le scripteur craint de faire l'objet de représailles. En usant des circonvolutions, il se dérobe à la plausibilité d'une menace ; ce qui lui permet d'indexer les auteurs de mal sans avoir à se croire répréhensible de quelque préjudice que ce soit. L'apostrophe devient une technique d'adresse qui s'appréhende comme un moyen de refuge, de dédouanement de soi et de caution à la possibilité d'attaquer les mises en cause. Elle devient une sorte d'escamotage et en même temps de prétexte qui prend le caractère de la légitimité, en ce que le sujet parlant attaque sans attaquer quelqu'un de particulier, il s'en prend à untel sans pourtant le lui signifier notoirement. L'apostrophe rhétorique se constitue en une arme pour le poète pour pénétrer des zones interdites. Le poème est une adresse à une caste. Cette caste n'est pas nommément désignée. Comment s'effectue sa désignation dans le texte ?

1.1.2. La désignation de l'opresseur

La désignation est l'attribution d'une qualité nominative à une entité. L'opresseur est désigné dans le texte à travers des expressions qui configurent son image. Une configuration qui le donne à connaître comme un être sans humanité. Sa désignation s'effectue au travers du procédé de style de la pronomination. C'est une figure qui consiste à désigner un être ou un objet par l'une de ses qualités, de ses attributs. Fontanier (1977 : 326) énonce qu'elle « consiste à désigner un objet par l'énonciation de quelque attribut, de quelque qualité, ou de quelque action, propre à en réveiller l'idée, plutôt que par le nom qui lui est affecté dans la langue ». Cette figure est convoquée pour désigner l'opresseur. On en a deux occurrences dans le texte.

- (1) Pensez-vous donc, massacreurs inassouvis (v. 6) / Qui décimez les bourgs (v. 7) /
Pensez-vous donc, vils mercenaires (v. 12) / D'idéologie perverse (v. 13) /

La pronomination est obtenue des syntagmes nominaux : « massacreurs inassouvis » au vers sixième, et « vils mercenaires » au vers douzième. Ce qui caractérise ces syntagmes, c'est leur composition constituée essentiellement de termes péjoratifs. Que ce soient les substantifs « massacreurs » ou « mercenaires », ou les caractérisants « inassouvis » ou « vils », leur contenu sémique se perçoit sous l'angle de la péjoration, qui veut dire qu'on a affaire à des êtres essentiellement et intrinsèquement négatifs. Si le lexème « massacreurs » en fait des criminels, le vocable « mercenaires » ne s'en détache pas et délivre l'image des personnes animées de la volonté de supprimer la vie. Ceci confère à ces deux signifiants un rapport de synonymie que dépeint la nature des référents décrits. Il en est de même des caractérisants adjectivaux « inassouvis » et « vils ». Le premier traduit une soif incessante de répandre le mal et de perpétrer des crimes, tandis que le second vient typicaliser la nature pervertie et dégénérée de ces êtres que le scripteur tend à présenter comme des personnes de mauvais aloi. La pronomination décrit l'éthopée corrompue des oppresseurs et en fait des êtres inhumains, impitoyables et dénués de bon sens. Elle se trouve aussi employée sous forme d'ironie et fait apparaître une autre facette de la description de ces êtres devenus des hors-la-loi de la société.

L'ironie est une forme de langage qui consiste à dire quelque chose pour faire entendre le contraire, dans le sens de se moquer. Et c'est bien pour cela que Fromilhague et Sancier (1991 : 163) diront : « ironiser », c'est se moquer d'une cible ». Elle ne se saisit pas dans la matérialité des mots. C'est cette entorse dans la compréhension de l'énoncé quant à son sens littéral qui avise de l'ironie, comme cela s'observe du vers suivant :

- (2) Pensez-vous donc, ardents patriotes (v. 1)/ Qui prêchez la haine (v. 2)/Et la destruction (v. 3)/

L'ironie porte sur le syntagme nominal « ardents patriotes » dont le sens mélioratif va en discordance avec la proposition « qui prêchez la haine et la destruction », qui décrivent leurs actes néfastes. C'est alors ce déphasage entre le lexème « patriotes », en fait des personnes louables, et leurs actes néfastes, qui en fait des personnes perverses, qui indique la figure. Puisque l'ironie recommande de saisir l'énoncé dans le sens inverse, c'est donc prétendument que l'écrivain emploie le morphème mélioratif « patriotes » ainsi que le caractérisant « ardents » pour ennoblir l'image des êtres dont il est fait référence. Ce syntagme nominal, qui est une pronomination qui littéralement valorise l'image des êtres référencés, se saisit en

structure profonde en sens inverse, eu égard à leurs actes qui recommandent de les tenir pour de piètres compatriotes, pour d'infâmes êtres qui n'ont plus de place en société que dans une réclusion. Cette pronomination se saisit ainsi comme une insulte, une déteinte sur l'image de ces êtres donnés à regarder comme une engeance dont doit se débarrasser la société camerounaise. En tournant ainsi en dérision ces êtres, l'auteur traduit sa haine envers eux, de même qu'il les donne à être abhorré par la société. En tout état de cause, la désignation des oppresseurs se fait dans une stylisation du langage qui consiste à les faire connaître au monde, à révéler leur nature, à amener à prendre conscience du danger qu'ils représentent pour la société camerounaise. Des êtres dangereux que décrivent fort bien leurs actes.

1.1.3. La description de leurs actes

Les oppresseurs portent leur nom de par les actes qu'ils posent, lesquels ressortissent aussi bien au verbal qu'aux actions. Leurs œuvres néfastes sont pluridimensionnelles et pluriformes et sont susceptibles d'être regroupées en champs d'action, dont l'expressivité permet qu'on les regroupe également en champs notionnels. Un champ, à en croire Buffard-Moret (1998 : 95), « désigne un ensemble homogène de mots qui s'associent dans la pensée parce qu'ils renvoient à la même notion ». Ainsi la convergence sémantique des expressions amène à grouper le sens des mots en trois isotopies : le champ lexical de la terreur, le champ lexical de la tromperie et celui de la manipulation. Le champ lexical de la terreur est décrit par les expressions ci-après :

- (3) vous supprimez sans honte (v. 19) / Les meilleurs enfants (v. 20) / les morts (v. 14) / Que vous envoyez au trépas (v. 15) /, décimez les bourgs (v. 7) / Et les vies innocentes (v. 8) /, vous avez décimé (v. 28) / La jeunesse (v. 29).

L'on note de cette isotopie la textualisation des termes qui évoquent l'idée de meurtre : supprimer, décimer, trépas. Ils s'appréhendent en une sorte de tuerie en masse, de carnage. Ils démontrent ainsi le caractère dangereux de ces êtres et la vanité que représentent la vie humaine à leur égard, et celle de leurs compatriotes en particulier. Il se délivre du syntagme nominal « les meilleurs enfants » que le devenir du Cameroun ne leur importe guère. Si leurs actes font découvrir leur inhumanité, ces verbes déclinent un autre pan de leur monstruosité, une monstruosité qui se dégage du champ lexical de la duperie. Les expressions qui l'illustrent sont : faux apostolat (v. 32) /, Vos éloquents mensonges (v. 11) /, le peuple camerounais toujours abusé (v. 9) /, La jeunesse abusée (v. 29) /. Il est notoire de cette isotopie que les adjectifs qualificatifs « faux », « abusé », « abusée » et le substantif « mensonges » décrivent ces êtres comme des personnes moralement corrompues qui font croire au peuple des mensonges pour entretenir en eux des espoirs sans lendemain. Les participes passés adjectivés « abusé » et « abusée » traduisent des attentes déçues, dont la préposition « toujours » démontre le caractère sempiternel. Ce qui veut dire que le peuple camerounais ne se trouve et ne s'est trouvé abreuvé que de fabulations devenues une routine de ses gouvernants qui en ont fait une politique de gouvernance. Le mensonge est leur mode de gouvernance.

Toujours dans la même optique, un autre champ qui est connexe à celui-ci est le champ lexical de la manipulation. Celui-ci est rendu dans les vers suivants :

- (4) Ce peuple camerounais (v. 22) / Dont vous avez ordonné (v. 23) / De mépriser les chefs (v. 24) / idéologie perverse (v. 13) / ardents patriotes (v. 1) / Qui prêchez la haine (v. 2) / Et la destruction (v. 3).

L'esprit pervers de cette caste est indiqué par le syntagme verbal « avez ordonné de mépriser les chefs », le groupe nominal « idéologie perverse » et la proposition « prêchez la haine et la destruction ». Alors que nous avons vu ci-dessus que cette caste d'opresseurs dupe le peuple, on s'avise avec cette isotopie qu'ils décomposent son esprit en lui inculquant des valeurs non républicaines, en lui faisant intégrer des valeurs aux antipodes de celles sociétales, au rebours du bon sens. En forgeant l'esprit du peuple à désobéir à ses chefs, à se haïr les uns les autres, on se rend compte que cette engeance promeut la désintégration de la société et la dissolution des valeurs sociales. L'appel à la désobéissance aux autorités se veut de construire une société sans principes, sans ordre, une sorte de pandémonium où règne une totale anarchie. On se rend à l'évidence que ce groupuscule manipule le peuple dans le sens de l'égarer.

Il se lit à travers ces trois champs lexicaux que les oppresseurs sont décrits comme des êtres pour qui le sens de la moralité n'a guère de raison d'être. Seule leur importe la manière dont il faut œuvrer pour parvenir à une fin, sans scrupule aucune à faire cas dans l'accomplissement de l'entreprise. Ce qui les caractérise, c'est le triomphe de soi et de ses intérêts dont la réalisation se fait par tous les moyens iniques possibles. L'iniquité est ce qui caractérise l'image des oppresseurs, laquelle colle fort bien à leur dénomination. Ils œuvrent au déplaisir du bas peuple qu'ils supplicient à loisir. On assiste à une caractérisation textuelle de l'image de ce bas peuple.

1.2. La description de l'image de la victime

Le peuple camerounais se voit attribuer dans le texte l'image de la victime, victime des atrocités des oppresseurs à son égard. Il est présenté comme cette entité qui subit la méchanceté des oppresseurs. La métaphore qui en résulte est celle d'une entité sans force et sans défense. L'écrivain le donne à identifier sous deux aperceptions : la figure de la victime et celle du juge.

1.2.1. La désignation de la victime

L'existence d'un oppresseur présuppose celle de l'opprimé, attendu que cette polarité relationnelle entretient une relation de cause à effet, l'opprimé ne devant ce statut que des méfaits subis provenant de l'opresseur. Dans le texte, la description qui est faite du sort subi par l'opprimé mérite qu'on le désigne par un autre terme lexico-sémantique qui sied mieux au drame de son sort, il s'agit du vocable de victime. L'opprimé apparaît bien plus qu'un opprimé, beaucoup plus comme une victime. Les signifiants linguistiques convoqués pour le désigner sont plutôt descriptifs du drame dont il est victime de la part de l'opresseur. Les mots décrivent la manière dont il est traité par son tortionnaire. La désignation de l'opprimé se fait aussi bien dans un langage ordinaire que dans une stylisation du langage. Elle se matérialise à travers la pronomination, la métaphore et la métonymie.

1.2.1.1. La pronomination

La désignation de la victime se réalise sous la figure de la pronomination. Cette figure est se perçoit de deux syntagmes nominaux qui, dans le poème, se rapportent à sa personne : le peuple

camerounais toujours abusé (v. 9) et les meilleurs enfants (v. 20) (issu des vers : Vous supprimez sans honte (v. 19) / les meilleurs enfants (v. 20). Deux catégories de personnes sont identifiées comme victimes de la malfaisance des oppresseurs : le peuple camerounais et les enfants. Ces deux catégories relevées entretiennent une relation hyperonymique, en ce sens que les enfants font partie constituante du peuple camerounais, où « enfants » apparaît comme un hyponyme du terme hyperonymique « peuple camerounais ». La désignation de la première catégorie, enfants, en unité isolée, consiste à spécifier cette catégorie sociale comme une constituante fragile, innocente, comme pour davantage accabler les oppresseurs de leurs actes répréhensibles et surtout pour souligner leur manque de scrupule face à l'entité qu'ils supplicient. D'autant plus que le caractérisant « meilleurs », affecté à enfants, montre qu'il n'est pas question de n'importe quel type d'enfant, mais des enfants porteurs de beaucoup de fruits et de beaucoup d'espoir quant à la construction, au développement et à l'édification de notre pays. Ce qui les accuse davantage, c'est justement le fait que ce groupuscule ténébreux s'attaque au nec plus ultra de la nation camerounaise : les meilleurs des enfants, dessinant ainsi leur projet d'hypothéquer l'avenir du pays, d'œuvrer à son régressement. L'accablement de ce groupe de malfaisants ressortit aussi au fait que les enfants sont généralement regardés comme des êtres innocents, sans défense, des êtres fragiles à protéger. Manquant ainsi au civisme qui gouverne toute cité et au devoir qui interpelle tout adulte, leur insouciance décrit leur volonté de marcher en marge des habitudes sociales. La désignation de l'opprimé ne se réalise seulement pas qu'au travers d'un langage ordinaire, mais également par des détours langagiers, dont la métaphore.

1.2.1.2. La métaphore

C'est un trope qui consiste à employer un mot en lui donnant un sens figuré, c'est-à-dire en lui attribuant des sèmes qui conviennent à une autre entité différente. C'est donc un trope par analogie. C'est pourquoi Théron (1992 : 93) la définit comme la « désignation d'une chose par une autre, liée à la première par un rapport de ressemblance : rapport non pas logique, mais analogique ». Cette figure transparaît de ces vers du texte :

(5) Les morts (v. 14) / Que vous envoyez au trépas (v. 15)

La métaphore porte sur le syntagme nominal « les morts ». Les victimes des oppresseurs sont désignées par cette figure qui fait d'elles des personnes mortes. Pour le poète, les vivants sont de potentiels candidats à la mort, ils sont sujets à la mort, leur suppression peut advenir à tout moment. En désignant la victime par ce vocable, le locuteur dévoile l'âme qui habite le groupe des oppresseurs, qui est celle de donner la mort. Par cette figure, le scripteur fait des vivants des morts, comme pour laisser entendre que ce qui règne dans cette société est la mort. Non seulement cette figure connote la dangerosité des oppresseurs, mais aussi elle connote un peuple qui n'a plus de vie, qui mène une vie morte, qui vit dans la peur, la peur de ne pouvoir plus être témoins de la prochaine lune, voire du prochain soleil. Cette métaphore connote un peuple qui mène une vie qui n'a plus d'entrain, qui a perdu de sa saveur. C'est cette vie qui a perdu de sa saveur qu'il faut saisir par cette figure tropique. Cette figure traduit psychiquement un état d'esprit, celui d'un peuple qui se sait déjà mort, qui se sait ne plus compter pour la caste dirigeante, qui se sait au sort prédéterminé et prédestiné à la mort. Elle traduit la vie morte d'un monde qui se considère comme des morts, puisque la mort est la seule issue à laquelle ils n'échapperont point. Attendu que la caste gouvernante ne les regarde pas comme des vivants, mais comme des êtres à sacrifier pour leurs intérêts, aussi ont-ils compris et intégré leur sort

comme une fatalité impossible à conjurer. La désignation métaphorique de l'opprimé est une révélation du drame de leur existence, d'une vie sans vie. Cette désignation aux allures du lugubre se distingue-t-elle de la mise en spectacle d'une autre figure tropique : la métonymie ?

1.2.1.3. La métonymie

La métonymie est un trope qui consiste à désigner une entité par l'emploi d'un autre terme qui entretient avec lui un rapport de coexistence, de telle sorte que les deux entités ne peuvent pas se concevoir l'une sans l'autre. Le plus souvent, il s'agit de nommer une entité concrète par un nom abstrait. C'est pour cette raison qu'Arcand (2017 : 232) fera comprendre qu'on « remplace le terme propre par un autre terme qui a un rapport habituel avec le premier ». Ce type de désignation est mise en forme discursive par l'écrivain dans les vers suivants :

- (6) Qui décimez les bourgs (v. 7) / Et les vies innocentes (v. 8)
vous avez décimé (v. 28) / La jeunesse abusée (v. 29)

La métonymie est traduite par les expressions « les vies innocentes » et « la jeunesse ». On a affaire à l'emploi de l'abstrait pour le concret. La première renvoie aux personnes qui se sont vues massacrées par les oppresseurs, sans pour autant que soit trouvé un forfait qui justifie leur suppression. Il en est de même de la deuxième occurrence, jeunesse, qui renvoie aux jeunes qui ont connu le même sort sans justification aucune. Si avec la première occurrence, le caractérisant « innocentes » dédouane les victimes et accable leurs bourreaux, le participe passé adjectivé « abusée » qui qualifie « la jeunesse » dédouane également les jeunes qui, sans charge aucune, est plutôt victime des affabulations des oppresseurs dont l'adjectif « abusée » les accable en confortant l'image de victime dont font l'objet les jeunes. La jeunesse est conçue comme le fer de lance d'une nation. Ainsi, en abusant d'elle c'est l'avenir du pays qui se trouve de la sorte compromis. Ainsi, la désignation des victimes sous forme métonymique est conçue pour montrer à quel point l'inhumanité de ce groupuscule est un mal pour le Cameroun, tant pour la population, abstraction faite de la strate sociale, que pour la jeunesse, dont l'abus est une stratégie des oppresseurs pour hypothéquer leur rêve. On se rend en fin de compte que la métonymie est conçue par l'écrivain pour dévoiler les œuvres sombres de cette engeance et les présenter comme une menace pour l'essor du Cameroun.

En fin de compte, la désignation de l'opprimé laisse découvrir un peuple victime de toutes sortes de drame de la part des oppresseurs. La désignation devient le récit de leur vécu, de leur histoire, de la cruauté d'une cohorte d'écervelés qui n'ont d'ambition que de détruire le pays, de déconstruire l'harmonie, de fourvoyer la jeunesse, d'assombrir l'existence du peuple camerounais. La désignation est révélatrice de ce qu'endure l'opprimé ; elle montre, décrit et caractérise ce qu'il vit, ce qu'il subit et de quelle manière il subit ce qui lui est fait. Ce qui est pourtant étrange dans cette relation dialectique, à l'image de la dialectique du maître et de l'esclave, c'est que la victime se configurée l'image du juge.

1.2.2. La victime, image du juge

Les opprimés sont ceux que les oppresseurs supplicient, dupent et tuent. Et pourtant, ce sont eux qui sont présentés dans le texte comme ceux qui détiennent le dernier mot, qui jaugent les actes de tous les Camerounais, les apprécient et jugent s'ils sont bien ou pas. Le poète leur

confère ainsi l'image du juge, de ceux-là qui, seuls, ont la dévolution de décider du sort des héros de la nation, de ceux qui, par leurs actes, ont suscité le regard de la société et attendent qu'elle leur décerne une reconnaissance. La schématisation de la victime comme l'entité à qui est dévolue la capacité de juger des actes des personnes valeureuses de la nation est inscrite dans le poème à travers deux postes structuraux : le champ lexical et le temps verbal du futur. Pour ce qui est du premier, on relève dans le poème le champ lexical du déni de la reconnaissance. Cette isotopie est retracée dans les vers suivants :

- (7) Pensez-vous donc, ardents patriotes (v. 1) / Qui prêchez la haine / Et la destruction, (v. 3) Que la palme des vrais héros (v. 4) / Couronnera vos fronts ? (v. 5) /
- (8) Ce peuple camerounais (v. 22) / Ne vous élèvera jamais (v. 25) / Un maigre monument (v. 26) /
- (9) Ce peuple camerounais (v. 27) / Dont vous avez décimé (v. 28) / La jeunesse abusée (v. 29) / Crachera sur vos tombes (v. 30).

La proposition « la palme des vrais héros couronnera vos fronts ? » contenue dans l'interrogation rhétorique dans les vers quatrième et cinquième, la négation « ne vous élèvera jamais un maigre monument » aux vers vingt-cinquième et vingt-sixième, et la proposition « crachera sur vos tombes » au vers trentième, décrivent le peuple comme l'entité qui, seule, jauge, apprécie et décerne une reconnaissance aux hommes qui se sont démarqués par des actes républicains remarquables. Cette isotopie laisse lire que le sort réservé aux oppresseurs du peuple et auteurs de sa désolation, est celui des honnis de la république et des rébus du peuple. Rejetés par le peuple qui ne les reconnaît aucun acte noble, républicain ni patriote, la mémoire des oppresseurs sera enterrée avec leurs corps dans leurs sépultures. Les vocables « palme » et « monument », qui, dans le texte, sont des marques de distinction servant à auréoler des héros, des personnages historiques qui ont, par leurs œuvres, marqué la vie de la nation, ne seront nullement mobilisés à l'endroit de ces antipatriotes, qui disparaîtront de la mémoire populaire quand seront ensevelis leurs restes. C'est surtout le lexème « cracher » qui couronne la désapprobation de cette engeance sociale par le peuple. Non seulement ce verbe transcrit le mépris du peuple à leur égard, mais également il est la manifestation ostentatoire de leur profond désaveu par les Camerounais. C'est en fin de compte la victime, le peuple camerounais, qui sera amené à juger ses bourreaux, les bourreaux de la république, les ennemis de la nation, les inhibiteurs du progrès, les saboteurs du civisme, les manipulateurs des consciences, les promoteurs de la désobéissance civile et civique, les instigateurs du tribalisme et de la désintégration de l'unité nationale. Se pouvait-il en être autrement ? Ne dit-on pas que la souveraineté appartient au peuple ? Cette dévolution au peuple de la charge d'apprécier les actes des personnalités de la république est bien plus manifeste de l'emploi du temps du futur.

Le futur simple est mis en forme discursive pour montrer son incidence dans la relation dialectique qui oppose les oppresseurs à leurs victimes. Il est spectacularisé pour montrer le basculement de la relation, la prééminence de la victime sur son bourreau, la supériorité du peuple sur les puissants qui les dirigent, car la victime est présentée comme une instance juridique, cette instance qui jugera les coupables de la république, comme le montrent ces vers :

- (10) Pensez-vous donc, massacreurs inassouvis, (v. 6) / Qui décimez les bourgs (v. 7) / Et les vies innocentes (v. 8) / Que le peuple camerounais toujours abusé (v. 9) / Écouterà toujours (v. 10) / Vos éloquentes mensonges ? (v. 11)

- (11) Pensez-vous donc, vils mercenaires (v. 12) / D'idéologie perverse, (v. 13) / Que les morts (v. 14) / Que vous envoyez au trépas (v. 15) / Témoigneront pour vous (v. 16) / Au Tribunal éternel ? (v. 17)
- (12) Ce peuple camerounais dont (v. 18) / Vous supprimez sans honte (v. 19) / Les meilleurs enfants (v. 20) / Vous jugera un jour (v. 21)

Les verbes au futur simple « écouter » et « témoigneront » dans les deux premières strophes apparaissent dans des constructions en interrogation rhétorique qui se veulent de nier l'affirmation positive qui se trouve contenue dans le sens de ces énoncés. Ces verbes sont ainsi à saisir dans le sens de la négation qui est le sens de démystification de la construction des questions rhétoriques. Se saisit avec le premier verbe que le peuple camerounais n'entend plus donner du crédit aux promesses de ses gouvernants, de ses dirigeants, de ceux qui président à leur destinée. Leur désaveu se montre d'autant inexorable que la victime se refuse d'agir au bénéfice de ses bourreaux devant le Tribunal de Dieu, dont l'initiale du mot « Tribunal » en majuscule singularise sa grandeur suprême, la supériorité de cette instance par rapport à celle des hommes. Les victimes se tiennent ainsi pour des justifiés qui ont reçu l'approbation de Dieu, au regard, bien sûr, de leur innocence que nous avons tantôt ci-dessus relevée. Si elles prétendent avoir le pouvoir de témoigner auprès de Dieu pour le cas d'autres personnes, c'est qu'elles font office de saintes, contrairement à leurs bourreaux qui ne sont pas justifiés et qui peuvent l'être par le concours des saints qui peuvent plaider en leur faveur. Par le procès « témoigner », les victimes renoncent à faire acte de toute plaidoirie en leur bénéfice auprès du Tout-Puissant. Une situation triste qui peut de fait coûter le paradis à ces âmes maléfiques. Est mis en filigrane par ce procès un rapport antithétique entre le ciel et la terre. L'injuste domine sur terre, le juste au ciel. Le mal l'emporte sur la terre, le bien au ciel. Si la vie terrestre est précaire, celle céleste est éternelle. Ce qui revient à dire que le bonheur des oppresseurs n'a été que de courte durée, éphémère ; tandis que celui des opprimés est sans fin. Il en découle que c'est la félicité éternelle qui est la vraie, celle terrestre, illusoire, n'étant que de très courte durée.

La textualisation du verbe « témoigneront » marque la prééminence de la victime sur le bourreau, du triomphe de la première sur le second. Un triomphe qui se manifeste de plus belle manière encore avec la mise en spectacle du verbe « jugera ». Ce verbe montre le peuple sous une autre configuration, celle d'une instance juridique et jugeant les hautes personnalités et décidant de leur sort. Ce procès a valeur de promesse, qui traduit l'avènement inéluctable d'un compte à rebours des actes perpétrés par les dirigeants qui devront rendre compte de leur gestion des biens publics, de la manière dont ils ont administré leurs administrés. Ce verbe pose le peuple en position de force, l'opresseur en position de faiblesse. Le rapport dialectique d'alors se trouve inversé, le fort devient le faible, le faible le fort. L'avenir appartient à la victime, au peuple. Le futur les postule comme maîtres de la situation, comme maîtres des choses. C'est en cela que dans le texte le futur s'oppose au présent de l'indicatif. Le présent est celui des oppresseurs, car il décrit leur puissance sur la victime. Ainsi, les verbes « prêchez » (v. 2), « décimez » (v. 7), « envoyez » (v. 15), « supprimez » (v. 19) décrivent l'hégémonie des oppresseurs sur les opprimés, leur mainmise sur eux. Tandis que les verbes « écouter » (v. 10), « témoigneront » (v. 16) et « jugera » (v. 21), au futur simple, envisagent la prééminence futuriste des victimes sur leurs bourreaux. Les oppresseurs sont maîtres du présent, les opprimés maîtres du futur. La caste des dirigeants est maître du présent, le peuple maître du futur. Le présent est celui des oppresseurs, le futur celui du peuple. Les premiers jouissent d'une

domination précaire, les seconds d'une domination éternelle. Le peuple est maître du futur, détient l'avenir, est garant du futur, donc est celui qui fait et défait les rois. Dans cette dialectique, il se sait triomphant. Et on peut comprendre pourquoi Jaubert (1990 : 63) affirme : « Le futur est le temps du visionnaire ou de l'homme d'action ». Le peuple est visionnaire, il sait qu'il rentrera en action bientôt et contrôlera la situation.

Au regard de cette analyse, il apparaît que l'hégémonie des oppresseurs sur les opprimés n'est qu'une illusion, n'est qu'un leurre, puisque c'est le peuple en fin de compte qui a mainmise sur eux, qui les juge. Qui juge est celui qui sanctionne. Du moment où c'est le peuple qui est appelé à sanctionner ses dirigeants, ceux-ci n'ont de puissance qu'apparente, illusoire, spéculaire. Du moment où l'avenir ne t'appartient pas, mais à ton adversaire, de quelle force peux-tu bien prétendre t'arroger sur lui ? Qui détient l'avenir est celui qui contrôle le monde et en est le maître. Le peuple se sait maître du pays, maître de la situation et n'attend que le temps de son entrée en scène, ce temps que le futur déclare imminent. Cette opposition temporelle qui distingue gouvernants et gouvernés signe l'antagonisme même de leur perception du monde.

2. La description figurative de l'antagonisme entre les deux entités

Nous avons démontré que le futur annonce la fin de l'hégémonie des puissants et la prééminence du peuple sur eux. C'est ce qui fera la particularité de cette section de notre analyse. Non seulement les forts se trouvent de l'autre côté de l'histoire, mais également est décrite la manière dont les deux entités antagoniques perçoivent le monde et orientent leurs actions suivant leur conception dichotomique du monde. Et cette dichotomie est explicitée par les unités linguistiques qui la font percevoir sous un système antagonique. La systématisation de cet antagonisme est exprimée à travers des figures qui décrivent l'antagonisme entre les deux entités opposées : le polyptote, l'antithèse, la métaphore et la personnification.

2.1. Le polyptote

Le polyptote est une figure de grammaire par laquelle un même verbe est réemployé avec des variations morphologiques dues à la conjugaison. C'est bien pour cela que Molinié (1993 : 131) la caractérise en ces termes : « base verbale identique, désinences différentes ». Des temps sont convoqués en structure de surface pour traduire la vision du monde antagonique qui oppose gouvernants et gouvernés. La systématisation de cette opposition temporelle donne à observer deux ancrages temporels oppositionnels : l'imparfait opposé au présent. Le polyptote porte sur cet ancrage temporel. L'imparfait est un temps du passé. C'est un temps duratif qui décrit une durée dans le passé. Il s'oppose au présent en ce que celui-ci est actuel, contemporain au moment de l'énonciation. C'est en cela que le présent est le temps de la ponctualité, de l'actualité, de la réalité présente, de la vérité qui caractérise le moment de l'énonciation. Ces deux temps caractérisent les deux entités textuelles en décrivant les faits qui se rapportent à leurs personnes dans une sorte d'antagonisme. C'est ce qui transparaît des vers ci-après :

- (13) L'argent vous guidait (v. 31) / Dans un faux apostolat (v. 32) / L'argent « les » guide (v. 33) / Dans la ségrégation (v. 34)

Deux temps verbaux sont mis en rapport oppositionnel mettant en valeur le polyptote : «guidait»/«guide», qui décrit deux temps d'action différents. Le verbe « guidait », à l'imparfait,

est ancré dans le passé, tandis que le verbe « guide », au présent, est ancré dans le présent. Cet ancrage temporel antithétique trace deux visions du monde opposées et deux temps de vie. L'imparfait décrit un aspect duratif qui arrive à achèvement, tandis que le présent exprime un présent continu. Leur rhématisation en rapport avec l'argent qui constitue leur thème est symbole de puissance. L'imparfait traduit la fin de la puissance des oppresseurs ; tandis que le présent montre le peuple en position de force. Alors que la puissance du peuple s'actualise, celle des gouvernants prend fin. Par cette opposition temporelle, le poète montre que le temps du mensonge, celui des forts, est révolu, cédant place à celui des laissés-pour-compte, lequel est le temps de la discrimination, en ce sens que c'est le temps de la séparation de l'ivraie du vrai. Cette agonie du règne des forts prend un pan décisif avec l'emploi de l'antithèse.

2.2. L'antithèse

L'antithèse se définit comme la textualisation des mots qui entretiennent un rapport d'opposition quant à leurs signifiés. Morier (1961 : 114) la tient pour une figure par « laquelle on établit un contraste entre deux idées, afin que l'une mette l'autre en évidence ». C'est l'emploi des termes dans un système antithétique. Des lexies sont textualisées pour traduire la vision du monde des deux entités, une vision du monde chaque fois antagonique. Et c'est ce qui explique l'emploi par l'auteur des lexies antithétiques pour marquer la correspondance de la dichotomisation de leur univers du réel. Deux strophes dans le poème mettent en exergue cette dichotomisation de la conception du monde des deux entités antagoniques.

- (14) L'argent vous guidait (v. 31) / Dans un faux apostolat (v. 32) / L'argent « les » guide (v. 33) / Dans la ségrégation (v. 34)
- (15) L'argent fut vos dieux dans la rébellion (v. 35) / L'argent est leur Dieu (v. 36) / Dans la sujétion (v. 37)

Deux visions du monde transparaissent en s'opposant au travers de ces vers qui déclinent le rapport au réel des deux entités. Leur dissymétrie est schématisée par la mise en opposition des lexies qui dessinent leur antagonisme. Ainsi le syntagme nominal « faux apostolat » s'oppose au substantif « ségrégation », dans la première strophe. Dans la seconde, l'antagonisme est décrit par les termes en opposition « rébellion » et « sujétion », de même que l'opposition temporelle « fut » et « est ». Le premier segment de l'opposition dans les deux cas renvoie aux oppresseurs, le second aux opprimés. Il en découle que la première série donne à saisir les oppresseurs comme des personnes qui se servent de l'argent pour corrompre, tromper et acheter la conscience de la masse. L'argent est leur seule raison de vivre et la sève qui nourrit leur orgueil. L'argent est la source de leur orgueil et au lieu de les inciter à se doter d'une bonne conscience dans l'exercice de leur profession, ils s'en servent au contraire comme un moyen d'asservissement et de servitude. Ce qui est le contraire de la victime, dont la seconde série d'opposition retrace leur rapport à l'argent. Non seulement l'argent est pour eux le moyen de distinguer les bonnes personnes des mauvaises, sens qui se dégage du substantif « ségrégation », mais également l'argent ne leur est pas un motif d'orgueil, mais de serviabilité. À cet égard, le substantif « sujétion » montre leur attitude respectueuse et humble face aux autorités.

C'est avec l'ancrage temporel que l'antagonisme délivre une autre facette de la dichotomisation de la perception du monde des deux entités textuelles. Deux temps verbaux sont mis en antagonisme dans ces vers, le passé simple « fut » qui est opposé au présent de

l'indicatif « est ». Ces deux procès traduisent une dichotomie aspectuelle qui scelle inexorablement leur sens sous le prisme de l'accomplissement de l'acte qu'ils incarnent. Le procès au passé simple traduit une révolution lointaine qui reste dans l'ordre du souvenir, un souvenir que l'on dirait évanescent. Non seulement ce temps marque une rupture avec le présent, surtout il inscrit l'acte dans une antériorité fossilisée. Dans cette prédication en rapport avec le thème de l'argent, ce procès indique que les possesseurs en question n'en disposent plus, ou du moins ne jouissent plus de leur puissance d'antan. Le passé simple décrit le passé glorieux révolu des gouvernants. Une gloire révolue qui tranche avec celle du peuple, que le procès « est » montre en état d'actualité. Le présent présente le peuple en état de possession, jouissant ponctuellement de l'avoir financier. Ces deux procès font distinguer deux états : un état révolu, celui des oppresseurs, et un état ponctuel, celui du peuple. La mise en antagonisme de ces deux temps se veut de marquer la déchéance des puissants découronnés de leur gloire au profit de leurs victimes qui sont ceux en position de puissance, comme si le poète nous laissait comprendre que c'est le peuple qui reste souverain, qui finit par triompher des gouvernants qu'il s'est lui-même choisis. Cet antagonisme laisse comprendre que c'est au peuple que réside en fin de compte le pouvoir de décision, qu'il est toujours celui qui triomphe dans le conflit qui l'oppose à ses gouvernants malveillants.

L'on note également l'emploi significatif de l'homonymie caractérisant la dichotomisation des deux référents textuels. Cette figure est mise en évidence quand deux termes présentent une ressemblance dans la phonation et la graphie. C'est pourquoi Robrieux (1998 : 50) la tient pour « une ressemblance à la fois phonique et orthographique ». La figure est convoquée en surface du dire pour marquer la vision du monde dichotomique entre régnants et gouvernés. Elle porte sur les vocables « dieux » et « Dieu », qui se rapportent respectivement aux deux entités antagonistes : les oppresseurs et leurs victimes. La graphie de ces termes dénote leur différence, qui engage leur dissymétrie. Une dissymétrie qui est d'ordre axiologique et taxémique. Morphologiquement, la dichotomie entre les deux mots est visible à travers le graphème / d /. Le morphème « dieux » a l'initiale en minuscule, à la différence du lexème « Dieu », à l'initiale en majuscule. Donc, physiquement, la dissemblance entre les deux signifiants se décide de leur morphologie, qui montre une échelle de valeurs. De par leur environnement syntagmatique, aucun des deux termes n'est en début de vers pour obliger à l'emploi de la majuscule, comme c'est le cas avec le mot « Dieu ». Si le morphème « dieux » n'accuse aucun souci dans sa graphie eu égard à sa position syntagmatique, ce n'est point le cas du lexème « Dieu » dont l'initiale en majuscule attise l'attention au regard de sa position syntagmatique, et c'est ce qui constitue la différence entre les deux termes.

La distinction en majuscule entre les deux mots est un marquage qui souligne l'importance, voire la grandeur, surtout la supériorité du second sur le premier. Il y a donc une empreinte axiologisante qui montre la valorisation du second par rapport au premier. En dépit de la désinence du pluriel qui s'observe dans la graphie du premier, attestant de la pluralité des entités en question, la supériorité de leur nombre par rapport au second ne les place guère au-dessus du second, attendu que l'entité en majuscule est d'ordinaire tenue pour le vrai, tandis que ceux en minuscule pour de faux dieux. Ce qui revient à dire que les oppresseurs ont fait de l'argent une idolâtrie, ils s'en sont servis pour perpétrer des actes infâmes, ignobles et vils ; contrairement aux opprimés pour qui l'argent sert à des usages nobles. Les deux entités ont fait de l'argent un dieu. La différence graphique laisse lire un faux dieu et un vrai Dieu, connotant

ainsi l'usage que font les deux entités de ce bien. Les oppresseurs l'utilisent à des fins égoïstes, d'asservissement ; tandis que les opprimés en font un usage utilitaire et rationnel. Cette dichotomie dans la manière de gouverner un peuple offusque le poème qui s'en insurge par le truchement d'un langage de symbolisation. Et c'est ce à quoi nous convie la métaphore.

2.3. La métaphore

Ce trope consiste à désigner une entité en procédant par une comparaison implicite. Il est convoqué par le scripteur pour donner à mesurer et à comprendre la valeur de la fraternité du peuple camerounais, qu'il conçoit comme un idéal. C'est ce qui se lit des vers suivants :

(16) Le Cameroun a son Dieu (v. 38) / Le Dieu de liberté (v. 39) / L'amour fraternel (v. 40)/

La métaphore est décrite par le lexème « Dieu », reprise par une anadiplose « le Dieu de liberté » qui délivre la nature de la métaphore. C'est l'apposition « l'amour fraternel » qui explicite le contenu signifiant de cette métaphore. Ce trope se saisit ainsi comme un appel à l'amour entre les deux entités textuelles, mais aussi entre les différentes composantes sociétales du Cameroun. La métaphore prend la configuration d'un symbole, d'un idéal à atteindre. Elle est un appel à l'amour national, à la fraternité nationale, sentiment qui annihilerait toute velléité d'égoïsme, toute volonté de ne penser qu'à soi au détriment des autres. La figure s'adresse ainsi, au premier chef, aux gouvernants qui manquent d'amour pour le peuple, qui l'affligent par leur gestion personnalisée du patrimoine national.

C'est en cela que cette métaphore a valeur de symbole, elle est un appel au patriotisme, à l'amour fraternel camerounais. Cette valeur de symbole épouse ces propos de Gardes-Tamine et Marie-Claude Hubert (1993 : 116) pour qui la métaphore « est la manifestation de la fonction symbolique du langage ». Mais loin d'être idéal, l'auteur lui donne le contenu d'un projet qui demande la conjugaison des efforts de tous, dans l'intérêt d'une unité fraternelle nationale. Cette fraternisation exige de la sincérité, qu'évoque le scripteur sous une forme personnalisée.

2.4. La personnification

Elle confère des attributs humains à des objets, à des entités inanimées ou à des idées. Pour Stolz (1999 : 101), elle « consiste à traiter (scripturairement s'entend !) un objet, une abstraction ou un animal comme une personne ». Il peut aussi s'agir de marquer linguistiquement un signifiant d'une majuscule inhabituelle qui change l'acception traditionnelle du mot. C'est en cela que Robrieux (2000 : 103) précise qu'on a affaire à cette figure quand on emploie « une majuscule initiale qui transforme les noms communs en noms propres ». C'est cette dernière définition qui intéresse notre propos, car c'est dans cette perspective qu'apparaît la personnification dans le poème, comme cela s'aperçoit de ce vers :

(17) L'amour fraternel (v. 40) / Dans la vraie Réconciliation (v. 41).

La personnification porte sur le vocable « Réconciliation », dont la majuscule à l'initiale du mot connote l'importance cruciale que le poète porte à l'unité du Cameroun, à la fraternité de toutes ses composantes sociétales. Une importance qui est celle de la sincérité de ses

gouvernants dans la gestion équitable des biens du pays. L'animosité entre le peuple et leurs oppresseurs n'est point la garantie d'une bonne conjugaison de forces pour œuvrer au développement du pays. Rien ne peut se construire dans l'hostilité et la discorde. C'est en vue de reconstruire la relation brisée entre les deux entités sociales et consolider leurs liens ; ce faisant aussi de penser au devenir de la nation camerounaise, que le poète attire l'attention du peuple camerounais tout entier par l'emploi de cette figure à s'unir dans un même esprit et un même cœur pour la cause de la vie commune qui nous rassemble autour d'un même nom : le Cameroun. La majuscule sous-entend une sincérité de cœur de toutes les parties pour une vraie reconstruction des rapports. L'appel à la fraternité du peuple camerounais est la solution que propose l'écrivain pour refonder la société, reconstruire les rapports et panser les frustrations qui émaillent la relation entre le sommet et le bas.

En fin de compte, l'analyse de ces figures met sur orbite la dichotomie de perception du monde entre les gouvernants-oppresseurs et le peuple opprimé et décline deux rapports à la réalité. Les premiers se montrent des personnes à la moralité corrompue, sans amour propre ni dignité. Les seconds, par contre, se montrent scrupuleux, soucieux de leur dignité et du sens de la responsabilité sociale. Cette disharmonie entre les constituants d'un même pays amène le poète à songer à sensibiliser la classe dirigeante, à les faire mesurer les conséquences néfastes de leur gestion calamiteuse des biens du pays. Le poème vise *in fine* à l'harmonisation des rapports entre le sommet et le bas, à créer un Cameroun où il fait bon vivre pour tous et surtout où règne une bonne intelligence entre gouvernants et gouvernés.

Conclusion

L'originalité de ce poème réside en sa thématique, qui est celle de la fronde du poète de la mauvaise gérance des biens publics, du délaissement du peuple par ses dirigeants, ses hommes politiques, ses hommes d'État. Son originalité procède de ce qu'il traite du Cameroun dans sa plus haute considération. En mettant en présence oppresseurs et opprimés, remodelisant autrement la relation /gouvernants - gouvernés/, l'homme de plume porte l'attention sur la manière exécrationnelle avec laquelle ceux qui sont investis de pouvoir regardent le bas peuple, le peuple dont ils ont la responsabilité. L'homme à l'encre donne à vivre le martyr dont le peuple camerounais fait l'objet, en s'insurgeant contre la mal-gouvernance, la maltraitance et le crucifiement du peuple par ses dirigeants. Concevant la gestion de la cité comme une liberté de faire à leur guise, le poète met en lumière les exactions des hauts commis de l'état de tous bords, se manifestant par des mensonges qu'ils conçoivent pour bernier le peuple, des exécutions de toutes sortes, des courants de pensée haineux pour ruiner les fondements de l'État, toutes sortes de méfaits à l'endroit du peuple, dans le seul but de le mortifier, de le supplicier, de le martyriser. En découle par voie de conséquence que les méfaits du monde régnant retombent sur eux, puisque le peuple, qui est souverain et seul juge, les juge, les dénie et fait table rase de leur mémoire. Décomposé par la relation d'hostilité entre le peuple et ses dirigeants, le poète veut recoudre la fissure sociale entre les parties antagonistes, mais en sus entre les composantes sociétales du pays. Il propose l'amour fraternel comme gage de la réconciliation, de la paix et de la construction de notre pays : le Cameroun. Pour Louis Marie Pouka, la littérature camerounaise a une nouvelle inclination, celle de se mettre au service de la nation. Elle se propose d'aller à la traque des ennemis de la nation en décrivant leurs œuvres pour les faire

connaître, et permettre de reconnaître leurs actes, les identifier afin de les mettre sur la sellette. Son œuvre est une mise en garde contre l'antipatriotisme, et c'est en cela que le titre du poème est fort évocateur, car le mot « fléchette » indique bien que son texte ne s'inscrit pas dans un dithyrambe, mais dans une anathématisation du mal, dans la finalité d'amener l'homme à se bonifier. En ce sens, le vocable « fléchette » est à entendre comme une chicotte, un instrument correctionnel employé pour châtier les prévaricateurs, les auteurs de la mauvaise gestion des biens de la nation et les manipulateurs de conscience. Si le poème est une manière pour lui de conscientiser le peuple sur sa mission, qui est celle de changer l'état des choses, en lui faisant comprendre que c'est à lui qu'appartient le pouvoir du changement ; pour lui surtout, le peuple doit sanctionner les dirigeants du pays qui font montre d'un comportement antipatriotique.

Références bibliographiques

- ARCAND, Richard, 2017, *Jeux verbaux et créations verbales*, Paris, Armand Colin.
- BOISSIEU, Jean-Louis, et GARAGNON, Anne-Marie, 1990, *Commentaires stylistiques*, 2^e édition, Paris, SEDES.
- BUFFART-MORET, Brigitte, 1998, *Introduction à la stylistique*, Paris, Dunod.
- CALAS, Frédéric, et CHARBONNEAU, Dominique-Rita, 2002, *Méthode du Commentaire stylistique*, Paris, Nathan.
- FONTANIER, Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FROMILHAGUE, Catherine, et SANCIER, Anne, 1991, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas.
- JAUBERT, Anna, 1990, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette.
- MOLINIÉ, Georges, 1993, *La stylistique*, Paris, PUF
- MOLINIÉ, Georges, 1986, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF
- MOREL, Mary-Annick, PETIOT, Geneviève, et ELUARD, Roland, 1992, *La stylistique aux concours*, Paris, Champion.
- MORIER, Henri, 1989, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF
- POUKA, Louis-Marie, 2010, *Œuvre poétique*, Yaoundé, SOPECAM.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2000, *Rhétorique et argumentation*, 2^e édition, Paris, Nathan.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 1998, *Les figures de style et de rhétorique*, Paris, Dunod.
- STOLZ, Claire, 1999, *Initiation à la stylistique*, Paris, ellipses.
- TAMINE, Joëlle-Gardes, et HUBERT, Marie-Claude, 1993, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin.
- THÉRON, Michel, 1992, *Réussir le commentaire stylistique*, Paris, Marketing.



PROCHAINS APPELS

NEXT CALLS

CINETISMES

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES : 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE

Version française – English Version

Argumentaire

Ce nouvel appel à articles vise à mettre en lumière le renouvellement des littératures africaines sous l'angle de la création esthétique et de l'évolution de la pensée, et l'émergence de nouvelles figures littéraires issues des webtechnologies.

En outre, l'écosystème numérique a permis l'éclosion d'une expression militante et citoyenne jamais observée jusque-là. Longtemps réduits au silence ou à une parole censurée, bon nombre d'acteurs ont enfin trouvé par ce canal le terrain privilégié de déploiement d'une expression libre, sans filtre et porteuse de nouveaux espoirs. Par ailleurs, que ce soit sur un terrain politique, économique, culturel, etc., on est en droit de faire écho à une sorte de néo-révolution cybernétique qui cristallise de forts enjeux. En tout état de cause, il est digne d'intérêt de citer entre autres parmi ces figures émergentes et de plus en plus célèbres :

- des cyberactivistes, à l'instar de Nathalie Yamb (Cameroun), Kemi Seba (Mali)... ou encore Mwazulu Diyabanza (Congo) ;
- des webpolitiques : Ousmane Sonko (Sénégal); Alaa Salah (Soudan)... ;
- des e-entrepreneurs : Rebecca Enonchong (Cameroun) ; Lual Mayen (Soudan) ;
- des cyber-environmentalistes : Gabriel Klaasen (Afrique du Sud) ; Ahmed Elhadj Taieb (Tunisie) ; Vanessa Nakate (Ouganda) ;
- des cyber-économistes : Kako Nubukpo (Togo) ; Felwine Sarr (Sénégal) ... ;
- des militaires 2.0 : Ibrahim Traoré (Burkina Faso) ; Hassimi Goita (Mali) ; général Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- des influenceur-se-s 2.0 : Biscuit de mer (Cameroun) ; général Makosso (Côte d'ivoire), etc.

Il y a un peu plus de 30 ans, de mémoire, le vent de la démocratie soufflait au sein de la plupart des pays africains avec sa cohorte de libertés. À la faveur de cette évolution, la parole publique se libère et, avec elle, de nouveaux modes de pensées et de styles d'expression émergent.

L'avènement de la démocratie succède en réalité à la période post-coloniale. Le renouvellement de la pensée va s'appuyer essentiellement sur des revendications sociales et politiques, à la charnière de ces deux époques. L'époque post-coloniale peut être empiriquement située à partir des indépendances (autour des années 1960) jusqu'à avant l'avènement de la démocratie. L'époque d'émergence démocratique commencerait à la fin des années 1989 jusqu'à nos jours.

La période postcoloniale se caractérise par un sentiment conflictogène grandissant vis-à-vis de la présence du Colon. Sur cette base, il se met en place une résistance pour chasser l'opresseur

colonial. Cette résistance est polydimensionnelle, à la fois politique, sociale et intellectuelle. Les luttes d'indépendance reprises en chœur dans les littératures des colonies françaises ont rendu ainsi fascinant l'apport esthétique de nombreux auteurs, entre autres, Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Ousmane Sembène (Sénégal), Sony Labou Tansi (République démocratique du Congo), Tchicaya U'Tam'si (République du Congo), Aminata Sow Fall (Sénégal), V-Y Mudimbe (République démocratique du Congo), Chinua Achebe (Nigéria), Ferdinand Oyono (Cameroun), Mongo Beti (Cameroun), Anton Wilhelm Amo (Ghana); Nelson Mandela (Afrique du Sud), Wole Soyinka (Nigéria), Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe); Yvone Vera (Zimbabwe); Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Kossi Efovi (Togo), etc.. La plupart de ces auteurs et autrices sont des personnalités politiques dont la littérature sert de propagande positive ou négative vis-à-vis de l'administration coloniale régente. La période postcoloniale est une période scellée par de nombreux accords coloniaux entre la nouvelle élite africaine et l'ancien pouvoir colonial, dans le grand secret du peuple. D'abord célébrée, cette nouvelle élite africaine va reproduire une gestion coloniale ; à raison, puisque c'est le seul système de gouvernance auquel cette élite a été confrontée. Pour la plupart, c'est un système de parti unique qui prévaut. Ceci est d'ailleurs normal et accepté par le peuple puisque les grandes figures de ces partis sont souvent des personnages emblématiques de la révolution des indépendances.

L'expression des libertés dites démocratiques donne lieu à de violentes répressions ainsi qu'à de nombreux exils. Inhabitué de la contradiction et de l'opposition, les nouveaux dirigeants africains sont confrontés à la critique d'eux-mêmes et de leurs gouvernances. Autorisées à exercer leurs libertés démocratiques, de nombreuses défections par des caciques du bureau politique au pouvoir auront lieu sur fond de déclaration de guerre (coup d'État) ou tout simplement d'assassinats ; des activistes vont naître...

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux dans la foulée va créer un véritable bouleversement opérationnel et pratique, notamment en termes de nouvelles formes de révolution citoyennes, avec des répercussions mondiales (facilités de mobilisation ... de conscientisation). Les événements récents au Mali, Burkina Faso... et au Niger sont d'une actualité brûlante. L'on est passé sans transition d'une littérature d'inspiration coloniale, puis nationaliste, à panafricaniste. De nouveaux modes de pensées et formes d'expression de la pensée sont impulsés par la puissance numérique à travers les canaux optimisés de médiatisation sociale (TikTok, Facebook, WhatsApp...).

De proche ou de loin, l'on voit bien que les modes de discours et d'expression s'adaptent à l'actualité (biens mal-acquis ; rapatriement des objets d'art africains ; revue des accords coloniaux, changement des gouvernants africains jugés dévoués aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale, question de la parité monétaire, Droits de l'homme, Djihadisme dans le Sahel, le climat, etc.). C'est à la fois une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation.

Le renouvellement des modes esthétiques de littérature et d'affirmation de la pensée africaine contemporaine va ainsi se réadapter grâce à Internet et permettre aux auteurs d'être beaucoup plus efficaces. La littérature cyberactiviste est ainsi portée par diverses voix du/sur le Continent, parmi les plus en vue, celles :

- des écrivains et écrivaines : Patrice Nganang (Cameroun); Léonora Miano (Cameroun) ; Sabelo Ndlovu-Gatsheni (Zimbabwe), Fatou Diome (Sénégal) ; Alain Mabanckou (franco-congolais) ;
- et des philosophes : Kwasi Wiredu (Ghana) ; Kwame Anthony Appiah (Ghana); Ali Benmakhlouf (franco-marocain); Souleymane Bachir Diagne (Sénégal) ; Nadia Yala Kisukidi (franco-congolaise) ; Jean-Godefroy Bidima (Cameroun) ; Achille Mbembe (Cameroun), etc.

Au fur et à mesure que ce réveil nationaliste prend d'assaut les réseaux et médias sociaux, l'on assiste aussi à une polémisation des émotions, consubstantielle à un emboîtement de représentations positives ou négatives présentes dans la/les mémoire(s) individuelles/collectives.

« Nombreux/ses sont les écrivains et écrivaines, ainsi que le précise Jean-Pierre Cléro (2000 : 245-246), auteurs et autrices de mémoires, de nouvelles, de romans qui ont mis en scène une perception [de la littérature africaine, c'est nous qui le précisons], soit parce qu'elle était particulièrement belle ; soit parce qu'elle rappelait à l'improviste une autre perception, séparée d'elle par plusieurs décennies et faisait vibrer l'intervalle de toute une série d'affects et de représentations [...] ; soit enfin, comme si elle était le point de départ ou le point d'arrivée d'une longue quête affective qui ne parvenait à trouver sa vérité que dans l'acte même de se représenter cette perception ou de la narrer. »

La tâche qui se dessine devant nous désormais est de broser un état des lieux de ce rayonnement en termes de création et de pensée. Il s'agit de rendre compte de la résonance des littératures africaines contemporaines (perception ; sens commun ; espace ; fiction ; critique de la subjectivité) et les horizons qu'elles redessinent à divers plans (humain, épistémologique, didactique, opérationnel, etc.).

Structure de l'ouvrage

Les propositions sont subordonnées aux axes suivants, sans pour autant y être limitées :

- Littératures africaines (formes esthétiques, état des lieux, nouvelles valeurs, auteurs, etc.)
- Spécialistes du monde francophone et au-delà (auteurs, critiques et éditions)
- Dynamique des langues/discours dans l'espace africain (pratiques technodiscursives, traduction, interactions, collages, poésie numérique ; cyberlittérature)
- Varia

Les articles

Les articles soumis doivent être inédits, et, selon la langue principale de communication, seront précédés d'un *résumé en anglais ou en français* (8 lignes max.) et de *mots-clés* (5 lignes max.). Les mots du titre ne doivent pas apparaître comme mots clés.

La revue accepte deux types de contribution :

- *des articles courts*, tels que des comptes rendus d'expérience qui ne dépasseront pas 10 pages. Ceux-ci ont un rôle informatif, et peuvent donner une photographie

contextualisée de pratiques innovantes. Ils peuvent également exprimer un point de vue, un témoignage ou une prise de position, matière à débat, etc.

- ▶ *Des articles longs*, traitant de questions plus théoriques ou générales. Les articles de synthèse ou communications de résultats de recherches doivent rendre compte d'un travail original et faire preuve de rigueur scientifique dans un langage clair et accessible.
- ▶ Le protocole de rédaction est accessible sur le site web de la revue : <https://www.revue-cinetismes.com/> ou auprès du secrétariat de la revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

Calendrier

- Lancement de l'appel : **mars 2024**
- Date limite de soumission des articles : **2 août 2024**
- Notification d'acceptation aux auteurs : **15 septembre 2024**
- Date limite de réception des articles corrigés : **10 octobre 2024**
- Parution du dossier thématique : **décembre 2024**
- Parution du dossier varia : **septembre 2024**

Coordination du numéro

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (Université de Douala, Cameroun)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (Université Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene College, Université de Cambridge, Royaume Uni)

Comité scientifique et de lecture

Charles Forsdick (Murray Edwards College, Université de Cambridge, Royaume Uni), Alioune Sow (Université de Floride, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (Université du Witwatersrand, Johannesburg) ; Alda Flora Amabiamina (Université de Douala, Cameroun); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire), Sihame kharroubi (Université de Tiaret, Algérie), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Sénégal), Yaya Mountap-Beme (Université de Maroua, Cameroun), Njutapwoui Aboubakar Sidi (Université de Maroua, Cameroun) ; Mbarga François (Université de Yaoundé 1, Cameroun) ; Charles Sylvain Eloundou Mvondo (Université de Dschang, Cameroun) ; Olivia Ngah (Université de Douala, Cameroun), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala, Cameroun)

Contact - Secrétariat : revuecinetismes@gmail.com (Dossier Thematique)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Frais insertion: 50, 000 FCFA

English Version

THE GLOBAL INFLUENCE OF AFRICAN LITERATURE: CELEBRATING 30 YEARS OF CREATION AND THOUGHT

This new call for papers of *Cinétismes* aims to highlight the renewal of African literature in terms of aesthetic creation and evolution of thought, and the emergence of new literary figures born of web technologies.

In addition to this, the digital ecosystem has given rise to an unprecedented level of militant and civic expression. Long reduced to silence or subjected to censorship, many actors have at last found this channel to be a privileged medium for unfettered, unfiltered expression which are becoming harbingers of new hope. Whether it be in the political, economic or cultural spheres, we are witnessing a cybernetic neo-revolution that is crystallizing high stakes. In any case, it is worth mentioning among these emerging and increasingly famous figures:

- cyberactivists, such as: Nathalie Yamb (Cameroon), Kemi Seba (Mali), Mwazulu Di-yabanza (Congo);
- webpoliticians: Ousmane Sonko (Senegal); Alaa Salah (Sudan)... ;
- e-entrepreneurs: Rebecca Enonchong (Cameroon); Lual Mayen (Sudan);
- e-environmentalists: Gabriel Klaasen (South Africa); Ahmed Elhadj Taieb (Tunisia); Vanessa Nakate (Uganda);
- cyber-economists: Kako Nubukpo (Togo); Felwine Sarr (Senegal) ...;
- military 2.0: Ibrahim Traoré (Burkina Faso); Hassimi Goita (Mali); General AbderrahmaneTiani (Niger)... ;
- 2.0 influencers: Biscuit de mer (Cameroon); General Makosso (Ivory Coast), etc.

Just over 30 years ago, the winds of democracy blew across most African countries, bringing with it a host of freedoms. As a result, public speech became freer and, with it, new modes of thought and styles of expression emerged.

The advent of democracy was in fact the successor to the post-colonial period. At the crossroads of these two eras, the renewal of thought was essentially based on social and political demands. The post-colonial period can be empirically situated from independence (around the 1960s) to before the advent of democracy. The era of democratic emergence would begin in the late 1980s and continue to the present day.

The task now before us is to take stock of this influence in terms of creation and thought. The aim is to give an account of the resonance of contemporary African literatures (perception; common spaces; space; fiction; critique of subjectivity) and the horizons they can redraw on various levels (human, epistemological, didactic, operational, etc.).

Structure of the Special issue:

We welcome proposals that should be exploring, including but not limited to, the following axes:

- African literatures (aesthetic forms, state of the art, new values, authors, etc.)
- Specialists from the French/English-speaking world and beyond (authors, critics and publishers)
- Dynamics of language/discourse in the African space (technodiscursive practices, translation, interactions, collages, digital poetics; cyberliterature)
- Varia

The articles

The submitted articles, depending on the main language of communication, must be preceded by an abstract in English or French (8 lines max.) and keywords (5 lines max.). Words in the title should not appear as keywords.

The journal accepts two types of contribution:

- 1) short articles, such as personal or journalistic accounts, not exceeding 10 pages. These need to have an informative role, and can provide a contextualized snapshot of innovative practices. They can also express a point of view, a testimonial or a position open to debates, etc.
- 2) long articles, dealing with more theoretical or general issues, should not exceed 15 pages. Review articles or presentations of research results should reflect original work and scientific rigor in clear, accessible language.

The editorial stylesheet is available on the journal's website: <https://www.revue-cinetismes.com/> or from the journal's administrator.

Timetable:

- Deadline for submission of articles: **02 August, 2024**
- Notification of acceptance of article to authors: **15 September, 2024**
- Deadline for receipt of corrected articles: **10 October, 2024**
- Publication of Journal special issue: **December 2024**
- Publication of Journal Varia : **September 2024**

Special Issue Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (University of Douala, Cameroon)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (University of Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene college, University of Cambridge, United Kingdom)

Scientific committee

Charles Forsdick (Murray Edwards College, University of Cambridge, United Kingdom), Alioune Sow (University of Florida, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (University of the Witwatersrand, Johannesburg); Alda Flora Amabiamina (University of Douala, Cameroon); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Ivory Coast), Sihame kharroubi (University of Tiaret, Algeria), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Senegal), Yaya Mountap-Beme (University of Maroua, Cameroon), Njutapwoui Aboubakar Sidi (University of Maroua, Cameroon); Mbarga François (University of Yaoundé 1, Cameroon); Charles Sylvain Eloundou Mvondo (University of Dschang, Cameroon); Olivia Ngah (University of Douala, Cameroon), Edouard Djob Likana (University of Douala, Cameroon) Ferdinand Njoh Kome (University of Douala, Cameroon)

Contact - Secretariat : revuecinetismes@gmail.com (Thematic Files)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Insertion Fees : 50,000 FCFA

Sources

- Appiah A., Mangeon A. (2018), Du « moment africain » à « l’afropolitanisme » contemporain, *Dynamiques actuelles des littératures africaines*, pp. 47-59, URL : <https://www.cairn.info/dynamiques-actuelles-des-litteratures-africaines--9782811119829-page-47.htm>, consulté le 11 septembre 2023 à 12 heures 57 minutes.
- Bouloga, Fabien Eboussi (2000), *La Crise du Muntu*, Présence africaine.
- Cléro J-P. (2000), *Théorie de la perception. De l’espace à l’émotion*, L’interrogation philosophique, Puf.
- Ducournau C. (2022), Patrice Nganang, « homme-numérique » à la croisée du littéraire et du politique, URL : <https://journals.openedition.org/coma/8685>, consulté le 29 août 2023 à 4 heures 27 minutes.
- Garnier, X. (2022), *Ecopoétiques africaines, Une expérience décoloniale des lieux*, Karthala.
- Koffi Anyinefa, Cahiers d’études africaines, 191 | 2008, section « Le scandale Beyala », sur le site Etudesafriaines.revues.org, 26 septembre 2008 (consulté le 9 juin 2014).
- Miano L. (2011), *Ces âmes chagrines*, Plon.
(2021), *L’autre langue des femmes*, Grasset.
- Nganang, P. (2006), *Dernières nouvelles du colonialisme*, Vents d’ailleurs.
- Nganang, P. (2018), *La Révolte anglophone. Essais de liberté, de prison et d’exils*, Teham.
- Paveau, A-M. (2015), « L’intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », *Cahiers de praxéma* 59, p. 65-90.
- Sarr, F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey
- Tansi, Sony Labou (2015), *Encre, sueur, salive et sang*, Seuil.
- Tonda, Joseph (2015), *L’Impérialisme postcolonial*, Karthala.
- Tonye A.J., Ondoua Biwole V. M., Mandou Ayiwouo F., Ngodgi Tcheudjou L. (2024), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regard des sciences du langage et des SICs*, Connaissances et Savoirs, Paris.

Ces figures de l'activisme en Afrique, URL : <https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en-Afrique-1-3/>, consulté le 11 septembre 2023 à 10 heures 03 minutes.
Jeune Afrique [en ligne], Qui sont les webactivistes africains ?, URL : <https://www.jeunefrique.com/376230/economie-entreprises/qui-sont-les-webactivistes-africains/>, consulté le 11 septembre 2023 à 11 heures 44 minutes.



Protocole de rédaction

Longueur des articles : 12 à 15 pages

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et PDF.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, largeur 11cm.

Soumissionnement : 02 fichiers au moins

- L'article en lui-même, dans une version anonyme, sans page de garde, mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 05 mots-clés séparés par des virgules, dans la langue de l'article. Proposer au moins un terme correspondant à la discipline scientifique dans laquelle le travail s'inscrit. La liste des Références (30 maximum). Pour une revue de littérature ou de synthèse, les références bibliographiques n'excéderont pas 150.
- La page d'accompagnement comportant les informations suivantes :
 - Nom, Prénom du ou des auteurs en minuscule, Fonction, Adresse universitaire, Adresse personnelle, Courriel : @.
 - Titre de l'article en minuscule, corps 14, gras, Times new roman (08 mots maximum).
 - Résumé en français et/ou en anglais (500 mots maximum).
 - Mots-clés en français et/ou en anglais (05 mots-clés maximum).
 - Brève description de 500 signes maximum (espaces compris) qui met en avant l'impact et l'aspect innovant de l'article.
 - Courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs.
 - résumé de 1000 signes maximum (espaces compris) en français et en anglais faisant apparaître le thème, la problématique et les résultats de la contribution.
 - les mots-clés de l'article en français et en anglais (5 maximum pour chaque langue).
- Les graphiques, bien qu'ajoutés au corps de l'article à titre de repère, font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

Caractères : Jamais de gras souligné

Mise en page : Format A4, marge 2,5 cm de chaque côté.

Police : Times new roman, corps 12, interligne "continu" aussi bien dans le corps du texte que dans les citations. Passer une ligne entre 2 paragraphes - pour les citations et les intertitres, passer une ligne avant et une ligne après. Éviter de multiplier les subdivisions.

Intertitres

- Titre 1 : taille 13 ; Titre 2 : taille 12 ; Titre 3 : gras italique.
- Numérotation : chiffre arabe : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2., 2.1 ; 2.2, etc.

Citations

- Moins de 03 lignes, incorporées au texte entre « guillemets en italique ».
- Plus de 03 lignes, retrait 2cm à gauche « entre guillemets », interligne simple, caractère normal, taille 10.

Exemples : Retrait de 1 cm, numérotés, numéro entre accolades, texte « entre guillemets », références de l'extrait entre parenthèses, suivi de la page éventuellement, taille 11, interligne simple, caractère normal, taille 11 : [1] « exemple. » (Ouvrage, année de publication, page).

Mise en relief

- Titres d'ouvrages, de revues et de journaux en italiques.
- Titres d'articles, de poèmes et de chapitres entre guillemets.

Notes

- Numérotation consécutive du début à la fin de l'article.
- Toutes les notes de bas de page sont explicatives et non référentielles.

Références : Insérées directement à la fin de la citation auteur, année, page (Ex. Saussure, 2002 : 196).

Bibliographie

- Par ordre alphabétique d'auteurs.
- Modèle APA Style recommandé.

Écriture inclusive : Nous favorisons l'écriture inclusive à double conjonction : « lectrice et lecteur ».



Guidelines

Length of articles: 12 to 15 pages

- Articles must be provided in digital version in Word and Pdf format.
- The text, drawings, and graphs will be composed in body times 9 single-spaced, width 11cm.

Submission : 02 files at least

- The article itself, in an anonymous version, without cover page but with a title page including the title, the summary as well as 05 keywords separated by commas, in the language of the article. Propose at least one term corresponding to the scientific discipline in which the work falls. The list of References (30 maximum). For a literature or summary review, the bibliographic references will not exceed 150.
- The accompanying page with the following information:
 - Surname, First name of the author(s) in lower case, Function, University address, Personal address, Email: @.
 - Title of the article in lower case, body 14, bold, Times new roman (08 words maximum).
 - Abstract in French and/or English (500 words maximum).
 - Keywords in French and/or in English (05 keywords maximum).
 - Brief description of a maximum of 500 characters (spaces included) which highlights the impact and the innovative aspect of the article.
 - Short presentation (500 characters maximum including spaces) mentioning the research topics and recent publications of each of the authors.
 - Summary of 1000 characters maximum (spaces included) in French and in English showing the theme, the problem and the results of the contribution.
 - The keywords of the article in French and in English (5 maximum for each language).
- The graphics, although added to the body of the article as a reference, are the subject of a separate file from that of the text and are transmitted in the original format of the software which made it possible to create them, as well as only in vector format (PDF or EPS).

Characters: Never bold underlined

Format: A4 size, 2.5 cm margin on each side.

Font: Times new roman, size 12, "continuous" spacing both in the body of the text and in the quotations. Skip a line between 2 paragraphs - for quotes and intertitles, skip a line before and a line after. Avoid multiplying subdivisions.

Subtitles

- Title 1: size 13; Title 2: size 12; Heading 3: bold italic.
- Numbering: Arabic numerals: 1.; 1.1; 1.2; 2., 2.1; 2.2, etc

Quotations

- Less than 03 lines, embedded in text between “italicized quotes”.
- More than 03 lines, indent 2 cm on the left "in quotation marks", single line spacing, normal typeface, size 10.

Examples : Indent of 1 cm, numbered, number between braces, text “in quotes”, excerpt references in parentheses, followed by the page if necessary, size 11, single line spacing, normal typeface, size 11: [1] “ example. (Book, year of publication, page).

Presentation

- Titles of books, reviews and newspapers in italics.
- Titles of articles, poems and chapters in quotation marks.

Notes

- Consecutive numbering from the beginning to the end of the article.
- All footnotes are explanatory and not referential.

References: Inserted directly at the end of the author, year, page citation (Ex. Saussure, 2002: 196).

Bibliography/Sources

- In alphabetical order of authors.
- Recommended, APA Style model.

Inclusive writing: We promote inclusive writing with a double conjunction: “lectrice et lecteur”.

Déjà parus / Published

- 2022, Cinétismes n°1, varia, septembre 2022, (dir.) Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 271 pages, ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2023, Cinétismes n° 2, varia, février 2023, (dir.) Assanvo Amoikon Dihye, Fingoué Claude B., Lô Demba, Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2024, Cinétismes n° 3, varia, février 2024, (dir.) Harouna Dior, Oumarou El-Farouk Hamza, Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).



Open access / Accès libre
CinetismesEditeurs
URL: <https://www.revue-cinetismes.com/>

